

EDITORIAL



Cette publication s'adresse à tous ceux, stagiaires ou néotitulaires, qui entrent dans le métier, dans des conditions de prise de fonction particulièrement difficiles suite aux choix idéologiques et budgétaires du Gouvernement, dont les lauréats des concours 2010 ont déjà subi cette année de plein fouet la violence.

Stagiaires : la dénaturation et le dévoiement de l'année de stage et de formation seront encore aggravés à la rentrée 2011.

Depuis cette année, conséquence de la suppression des emplois de stagiaires au budget, les stagiaires sont considérés comme des moyens d'enseignement, avec une formation qui se surajoute au service. Poussés par le dogme de la réduction de l'emploi public, le Ministère et le Rectorat aggravent encore ces conditions, considérant que les lauréats concours 2011 ont bénéficié d'une formation professionnelle dans le cadre de la masterisation : refus de tout allègement de service, service à temps plein avec possibilité d'heures supplémentaires, classes à examen sauf si les chefs d'établissement dans leur « grande sagesse » décident du contraire !!

Néotitulaires : Stagiaires hier, devenus pour la plus grande partie TZR au mouvement intra, ils vont de nouveau payer le prix de la politique de destruction du service public d'éducation et la volonté d'affecter les stagiaires à temps plein.

En effet, l'ampleur des suppressions des postes fixes en établissement dans l'académie (-500) et la préemption au mouvement intra de près de 300 postes réservés aux stagiaires ont abouti à accroître le nombre de néotitulaires commençant leur carrière en tant que TZR.

La situation des TZR ne cesse de se dégrader dans notre académie. La volonté du Recteur d'en faire des personnels flexibles et de bafouer leurs droits individuels et collectifs s'est renforcée. La réservation de supports de blocs de moyens provisoires impérativement à temps plein pour les stagiaires a encore fortement contribué à détériorer les affectations des TZR lors de la phase d'ajustement de juillet : affectations sur plusieurs établissements dans de nombreuses disciplines, au maximum voire au-delà de l'obligation de service...

La brutalité des mesures qui s'abattent sur les personnels entrant dans le métier traduit une volonté déjà largement à l'œuvre de reformater les statuts, les carrières, les missions et les services de tous les personnels.

C'est pour cela que le SNES cherche à unir toute la profession autour de revendications communes car c'est bien la conception et les conditions

d'exercice de nos métiers, l'existence et le respect de nos statuts et des garanties collectives qui les fondent qui sont au cœur des attaques.

La volonté persistante d'imposer en force des réformes contestées tournant le dos à la démocratisation du système éducatif (réformes de la formation, de la voie générale et de la voie technologique en lycée), de faire du local le lieu privilégié du pilotage du système éducatif (management, rôle du conseil pédagogique), de donner aux hiérarchies locales (chefs d'établissement) des pouvoirs discrétionnaires (extension du dispositif CLAIR...), de poursuivre les suppressions d'emplois dans notre secteur (annonces de nouvelles suppressions au budget 2012), traduit les enjeux qui se posent à nous en matière de défense et de promotion du service public d'éducation et de ses personnels, de conception et d'exercice de nos métiers, de réussite de tous les jeunes sur l'ensemble du territoire.

Il s'agit bien de combattre des orientations totalement ségrégatives et régressives afin d'imposer un projet éducatif et de société alternatif fondé sur les principes de justice et d'égalité que l'État se doit de garantir à tous et à chacun.

C'est le sens de l'action collective que le SNES a mené tout au long de cette année aux côtés et avec les personnels, notamment les stagiaires, et en recherchant les convergences avec l'opinion publique (en particulier les parents d'élèves). **C'est ce combat que nous devons ensemble poursuivre avec détermination dès la rentrée dans le cadre d'un plan national d'action qui programme dans un cadre unitaire à l'initiative du SNES et de sa fédération la FSU, une journée de grève et de manifestation dans toute l'Éducation le mardi 27 septembre.** Le SNES appelle tous les personnels à en assurer le succès exceptionnel et massif par la construction d'une mobilisation d'ampleur dans les établissements dès la prérentrée débouchant sur la construction d'actions locales.

Dans le contexte actuel, il est essentiel de ne pas rester isolé. Le SNES, syndicat majoritaire dans les lycées et les collèges, porte avec la Profession, un projet à l'opposé des orientations libérales, fondé sur une conception ambitieuse du système éducatif et du service public d'éducation, de la formation, des métiers et des carrières des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation. **Cette publication vous invite à rejoindre le SNES si ce n'est déjà fait.** Nous souhaitons chaleureusement à chacun d'entre vous la bienvenue dans le métier et à tous une rentrée offensive et revendicative !

Marie-Damienne Odent & Michel Vialle, Cosecrétaires généraux

Dossier réalisé par les secteurs Emploi et Entrée dans le métier de la section académique : Jean-Christophe Anglade, Laurent Boiron, Pascale Boutet, Dominique Carlotti, Marie Chardonnet, Baptiste Eychart, Mélanie Javaloyès, Nadège Muzard, Philippe Levy, Marie-Damienne Odent, Claudette Valade, Michel-Bernard Vialle et avec la participation de Myriam Descamps, Jean-Jacques Duchon et David Rafroidi.